

<b>Zeitschrift:</b>	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
<b>Band:</b>	34 (1896)
<b>Heft:</b>	50
<b>Artikel:</b>	Petite revue de l'année : au banquet de la Société des carabiniers du 6 décembre 1896, Hôtel Beau-Rivage
<b>Autor:</b>	L.M.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-195896">https://doi.org/10.5169/seals-195896</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
PALUD, 24, LAUSANNE  
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.  
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE  
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.  
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.  
Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES  
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Petite revue de l'année.

Au banquet de la Société des Carabiniers du 6 décembre 1896.  
Hôtel Beau-Rivage.

Ici une introduction toute particulière à la Société des Carabiniers.

Et maintenant, messieurs, vous attendez sans doute, comme d'habitude, de votre major de table un coup d'œil rétrospectif émaillé de critiques, d'allusions railleuses ou amusantes sur quelques événements de l'année, sur les personnes en vue, sur celles qui exercent des fonctions publiques, sur nos autorités cantonales et communales.

Eh bien, toute réflexion faite, il me paraît que cette manière de procéder, et de votre part et de la mienne, n'est pas précisément correcte ; elle pourrait l'être davantage si nous commençons par nous-mêmes.

En effet, vous tous qui êtes venus ici rasés de frais, coquettement endimanchés, et avec de petits airs vertueux, comme des gens qui aiment à voir lever l'aurore, qui n'avez pas même l'idée que votre vie, vos actions durant les douze mois qui viennent de s'écouler, puissent donner prise à la critique, permettez-moi de vous le dire, vous vous trompez peut-être étrangement.

A vous qui êtes mariés, nous pourrions demander, par exemple, si, aujourd'hui même, vous avez laissé à la maison une épouse vraiment contente ; et si celle-ci, en vous voyant partir pour Beau-Rivage, et se rappelant les suites des précédents banquets, n'a pas conçu de légitimes inquiétudes au sujet de votre rentrée, ce soir ?...

Nous pourrions encore vous demander si, jusqu'ici, vous avez contribué, sincèrement et sans arrière-pensée, à faire le bonheur de votre belle-mère ?...

Et les uns et les autres, avez-vous usé de tout avec juste mesure ?...

Vos yeux n'ont-ils pas souvent regardé où il ne fallait pas, et n'avez-vous point été, plus d'une fois, enclins à tâter de quelque fruit défendu ?...

Vous, les jeunes, ne vous conduisez-vous pas un peu de façon à devenir trop vite vieux ?...

Et vous qui frisez la cinquantaine, ou l'avez déjà dépassée, ne cherchez-vous pas quelque fois à imiter les jeunes, et votre pensée ne se porte-t-elle pas encore fréquemment sur des choses qui ne sont plus de votre âge ?...

Enfin, qui que vous soyiez, avez-vous tourné sept fois votre langue avant de juger votre prochain ?...

Je me permets d'en douter.

Telles sont, messieurs, les questions auxquelles, nous tous, vous et moi, serions peut-être assez embarrassés de répondre.

Maintenant que nous avons fait, en quelque sorte, appel à notre conscience — car j'aime à croire que nous en avons tous un

brin, — nous pouvons passer à des considérations plus générales.

Lors de notre banquet du 1<sup>er</sup> décembre 1895, j'ai eu l'honneur de vous rappeler les principaux faits qui l'avaient précédé dans la dite année. Mais à peine quelques jours s'étaient-ils écoulés, que d'autres circonstances appelaient ailleurs notre attention.

C'était entre autres la belle statue de Guillaume-Tell, qui venait d'arriver à Lausanne, trainée par huit chevaux.

Après avoir attiré pendant assez longtemps, dans l'atelier du sculpteur parisien, nombre de curieux, qui ne connaissent guère mieux notre histoire suisse que celle de Tombouctou, le Guillaume-Tell de Mercier devait avoir hâte de gagner les rives du Léman, d'être en pays de connaissance, et de se montrer, dans sa noble et fière attitude, en face de nos montagnes et de nos riantes paysages. Ce marbre — passez-moi la métaphore — ce marbre s'en réjouissait !

Mais, hélas, quelle déception !

Durant de longs mois, il n'eut, chez nous, pour horizon et pour riants paysages, que les sombres bûchers du château !

Transféré plus tard dans le péristyle du Grand Conseil, il y reste isolé, sauf pendant les sessions où nos députés vont et viennent, livrés à d'autres préoccupations. Les quelques phrases qu'il peut saisir à leur passage n'intéressent que médiocrement les beaux-arts, témoins celle-ci :

— As-tu soif, Philippe ?

— Toujours !

— Eh bien, allons vite voter et puis nous irons piquer un demi de bon nouveau chez Hurni.

— Bien, s'tu veux.

Espérons que bientôt un emplacement plus favorable mettra mieux en valeur cette œuvre superbe, cette figure si vivante de notre héros national.

Dans le courant du même mois, une question nouvelle vint tout à coup alimenter abondamment, et les conversations et les divers organes de la presse lausannoise, ce fut la question des ponts : pont Cité-Ecole médecine ; pont Mercerie-Caroline ; pont Chauderon-Montbenon.

Et comme l'appétit vient en mangeant, les habitants de Montétan vont demander un quatrième pont destiné à mettre ce quartier en communication directe avec l'Avenue Montbenon-gare, estimant avec raison que pour aller dans cette direction, il leur faut faire un trop long trajet avant d'atteindre le pont de Chauderon.

Mais avec une telle profusion de ponts, — qui peut d'ailleurs augmenter encore, — la circulation finira par abandonner complètement nos rues, et le jour viendra, évidemment, où tous les Lausannois seront en l'air.

A côté de ces grands projets de décembre, nous devons mentionner un article de la *Gazette*, qui produisit une certaine sensation. Cet

article, intitulé le *Régime des aliénés*, signalait une nouvelle demande centralisatrice, formulée par la *Société suisse des aliénistes*.

Considérant que la législation sur la matière est très défectueuse dans plusieurs cantons ; considérant en outre que le nombre des fous va croissant d'année en année, et qu'il a presque quintuplé, depuis un demi-siècle, cette société propose de placer tous les hôpitaux pour aliénés sous le contrôle de la Confédération.

La constatation d'une quantité aussi considérable de cerveaux détraqués fit une très fâcheuse impression dans le public. Aussi vit-on nombre de gens se tâter le front avec anxiété et se demander... s'ils en étaient ou s'ils n'en étaient pas !

Vous voyez d'ici les conséquences que peuvent avoir de telles révélations !

Je suis fédéraliste dans l'âme, et fermement décidé à lutter contre toute centralisation portant atteinte à la vie des cantons, déjà bien amoindris ; mais ici je ferais peut-être une exception : Je souscrirais volontiers à la demande de la Société des aliénistes, sous réserve qu'elle prit à elle tous ces malheureux, qu'elle les groupât dans un établissement unique, où elle leur appliquerait le système des douches centralisatrices, nous démontrant ainsi l'excellence du traitement et la vérité du proverbe : Plus on est de fous, plus on rit.

Si nous passons à l'année courante, nous avons à noter, en janvier, la création d'une institution toute nouvelle, chez nous ; c'est la pension de chats installée au chemin Vinet et où sont reçus, moyennant une finance de 30 centimes par jour, les matous et les minettes dont les maîtres sont en voyage ou en villégiature.

Ces pensionnaires à quatre pattes y sont logés, nourris, lavés, peignés et blanchis avec une vigilance toute maternelle. Nous en souhaiterions autant à nombre de pauvres diables.

Ainsi que le faisait alors malicieusement remarquer un de nos journaux, « ville d'éducation, de pensions et de pensionnats, Lausanne était toute désignée pour l'institution du chemin Vinet. »

Quelques jours plus tard — cela soit dit en passant — un autre journal avait l'air de railler l'autorité supérieure, qui, disait-il, est jalouse de ses pouvoirs, au point de se réserver même la nomination des inspecteurs de bétail. Eh bien, nous ne saurions partager de telles critiques. La mission du Conseil d'Etat n'est pas purement politique et administrative ; il a aussi des devoirs moraux à remplir envers ses concitoyens : Au point de vue social, les fonctions d'inspecteur de bétail sont plus importantes qu'on ne le croit, car, disons les choses comme elles sont, il vaut infiniment mieux marquer les cornes que de les porter. Et nous dirons même à ce sujet que les inspecteurs de bétail ne sont peut-être pas assez nombreux.

Rien d'autre de saillant à ce moment-là, c'est-à-dire en janvier et février, que le record des anciens fers à gaufres brigué par quelques organes de la presse, et poursuivi par le *Nouvelliste* avec une persévérence vraiment rare. Pour ce qui nous concerne, nous aurions vivement désiré que l'ardeur de ses recherches archéologiques maintint longtemps ce journal dans cette voie et qu'à certains moments il ne fit pas d'autre politique.

Et puisque nous en sommes aux journalistes, rappelons un fait assez curieux touchant ces messieurs, et qu'on n'a peut-être pas assez remarqué. On lisait alors dans une correspondance d'Amérique que la session des Chambres du Minnesota (Etats-Unis) s'était ouverte par un culte religieux, et que le prédicateur avait cru devoir consacrer aux journalistes une notable partie de sa prière, s'exprimant en ces termes :

« Et maintenant, Seigneur, bénis les reporters, dont la plume acérée saisit nos paroles » avant même qu'elles soient prononcées. Ils sont présents partout et presque tout puissants. Si nous prenons les ailes du matin pour fuir jusqu'aux extrémités de la terre, ils sont là. Nous les rencontrons dans les forêts vierges de l'Afrique ; ils nous attendent en embuscade dans les steppes du Colorado, et si nous réussissons à atteindre le pôle magnétique, ils y sont aussi... Puisse leur vision et leur bonté être à la hauteur de leur art, et puisse qu'à l'assemblée du ciel aucun journaliste ne soit exclu. »

Cette prière nous donne la mesure de ce qu'on peut attendre des rédacteurs de journaux !... Ah ! si, à l'assemblée du ciel, ils ne sont pas exclus, je vous promets qu'on y sera serré !

Nous ne nous arrêterons pas longtemps sur les événements qui ont amené, en mars, la bataille d'Adoua, où les Italiens ont reçu la dégelée que chacun connaît. Ainsi que le disait un loustic, avec beaucoup de raison : « Fallait pas qu'y aillent ; ils devaient manger leurs macaronis chez eux. »

C'est aussi dans le courant du même mois qu'eut lieu le grand mouvement des *cheminaux*, qui n'a pas mal fait son chemin, et qui mit, un moment, tout le pays en émoi, alors que nous nous vîmes menacés de n'avoir plus d'autres moyens de voyager que nos souliers ou les diligences du bon vieux temps.

L'affaire s'est arrangée, heureusement, mais les réclamants ne nous ont pas moins prouvé, d'une façon très catégorique, que ce sont eux qui mènent le monde.

D'un autre côté, le mois de mars a été réjouissant, non seulement par son agréable température, mais en nous révélant un nouveau moyen d'éclairage par l'acétylène. Qu'en est-il ? Nous avons tant besoin de lumière à Lausanne ! Non de cette lumière vague, indécise, qui éclaire la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, où l'on travaille à la façon de Pénélope ; mais de cette lumière vive et franche, dont nous sommes depuis si longtemps privés, témoin les délibérations du Conseil communal, sur tant de questions importantes, notamment sur celle relative aux bâtiments universitaires, de ce Conseil communal qui semblait alors nous dire, à la fin de chaque séance :

Si cette histoire vous ennuie,  
Nous allons la recommencer !

Signalons encore une polémique assez curieuse, qui s'éleva dans le *Courrier de Lavaux*, sur le « verre unique » dans nos caves. D'aucuns, estimant que cette manière de boire tous dans le même verre a quelque chose de répu-

gnant, en ont fait remarquer les divers inconveniens.

Cet usage, généralement pratiqué dans les caves du canton de Vaud, lorsqu'on boit au *guillon*, n'en persiste pas moins et persistera aussi longtemps qu'il y aura des Vaudois ayant soif. Il offre d'ailleurs des avantages incontestables sur le système qui consiste à remettre à chacun son verre, car dans ce cas, et surtout en nombreuse compagnie, il n'y a guère que ceux qui se trouvent dans le voisinage immédiat de l'amphithéâtre qui sont servis à souhait, oubliant complètement ceux qui, soit par modestie, par timidité ou faute de place, restent dans un coin obscur, le verre sec à la main.

Avec le « verre unique », au contraire, on est forcément obligé de former le cercle. Ce verre fait alors équitablement sa ronde pour revenir bientôt à vous tout pétillant, en allant de droite à gauche, sauf à Riex, où il circule de gauche à droite. Pourquoi ?... Mystère !

Un poète qui a chanté nos caves a dit :

C'est le bienheureux sanctuaire  
Où sont reçus les vrais amis,  
Et plus on aspire à leur plaisir,  
Plus vite dedans ils sont mis.  
Oh ! quel ensemble magnifique  
Obtient toujours l'amphithéâtre  
En disant d'un air sympathique.  
Allons faire un tour au guillon !  
  
Chez lui, point de fausse étiquette  
Ne vient gêner l'intimité,  
Dût-il n'offrir que la piquette,  
Je l'aime en sa simplicité ;  
Un verre unique pour vaisselle,  
Pour parquet un peu de sablon,  
Pour lustre une vieille chandelle,  
Voilà les trésors du guillon.  
  
L'égalité, ce mot magique,  
En théorie est fort vanté ;  
Mais dès qu'il s'agit de pratique,  
On est bientôt désanchanté,  
Descendons quelques pas sous terre,  
Pour garder noire illusion,  
Car buvant tous au même verre,  
Tous sont égaux près du guillon !

Une chose vraiment effrayante s'est passée à Berne dans le courant d'avril. Vous ne l'avez point oubliée. Un pauvre Allemand a eu la mauvaise chance de se laisser choir dans la fosse aux ours. Hélas ! quand une semblable proie leur vient d'en-haut, ces bêtes n'hésitent guère ; elles y vont à belles dents, malgré toutes les supplications du malheureux. Il a beau leur prêcher qu'il n'est là que bien malgré lui ; elles sont sans pitié.

Je ne vous rappellerai pas ici le tableau qu'offrait, quelques instants plus tard, l'œuvre de ces armoiries vivantes ; il est trop épouvantable !...

Eh bien, chose étonnante, nous autres Vaudois — je l'ai remarqué — n'avons pas été aussi vivement frappés de cet événement qu'on aurait pu le croire. Nos ancêtres ont été tenus pendant si longtemps dans les griffes de ces animaux, que nous nous sommes dit, peu charitairement, il est vrai : « C'est triste, mais, après tout, il est bon que d'autres en tâtent. »

Un autre fait, également digne de notre attention, s'est produit à Montreux, au mois de mai. Un propriétaire — vous le savez — a fait transporter tout d'une pièce, à une assez grande distance et sur des fondations nouvelles, sa maison composée d'un rez-de-chaussée, d'un étage et de mansardes. C'est là une de ces opérations hardies et toutes nouvelles pour notre pays, qu'on ne peut qu'admirer ; mais vous conviendrez qu'il est fort heureux qu'elle n'ait pas été connue avant l'introduction de l'impôt progressif à Lausanne, car nous en aurions vu dégisper des maisons, et des grosses !

En juin, nous avons eu l'honneur de posséder pendant quelques instants, dans notre ville, les Chambres fédérales auxquelles une collation, arrosée de nos meilleurs crus, fut offerte sur la terrasse de l'Hôtel Terminus. Ces hautes autorités, on le sait, se rendaient à l'Exposition de Genève.

Dans les quelques paroles échangées à cette occasion, un honorable Conseiller fédéral a dit, en levant gaiement son verre :

« Vous nous offrez un vin exquis. Il a ce caractère particulier, votre vin vaudois, que c'est vous qui l'offrez, nous qui le buvons et lui qui redemande ! Merci de votre réception cordiale. »

Chose à remarquer, ces messieurs ne manifestent pas toujours à notre égard des sentiments aussi flatteurs. Lorsque, appelés à nous prononcer sur certaines lois centralisatrices, nous les rejetons à d'imposantes majorités, ils n'apprécient pas ces manifestations populaires avec le même plaisir que les vins de Lavaux. Pour eux, nos votations fédérales ne redemandent pas !

Notons avec plaisir, à peu près à la même époque, un allégement considérable apporté aux charges des Lausannois par la suppression des deux caisses pour balayures imposées à chaque ménage par le règlement municipal. Cette malheureuse disposition n'a pas précisément été rapportée ; elle est tombée sans mot dire devant les craintes de l'administration communale, qui a vu un moment dans cette mesure, à la fois irritante et impraticable, l'éventualité d'une insurrection.

Il est toujours imprudent de trop réglementer, de trop remuer ces choses-là. La Municipalité l'a du reste bien senti.

Toutes les ménagères, toutes les cuisinières ont applaudi et bénii nos municipaux, à la grande surprise de ceux-ci, peu habitués à ces touchants témoignages de satisfaction.

Août a été marqué par un fait bien réjouissant pour notre vieille cité : le premier essai des tramways, de ces tramways sur lesquels nous ne reviendrons pas, et qui, malgré nos hésitations et nos doutes, marchent à la satisfaction de tous, notamment de ces deux braves femmes qui, émerveillées à la vue de ce nouveau mode de transport, ne pouvaient assez exprimer leur admiration :

« Eh ! ma chère Louise, disait l'une, que n'inventera-t-on pas !... Quand on pense qu'on voyage là sans chevaux et sans vapeur ! »

Nous aimons tous la *Feuille d'avis de Lausanne*, ce journal quotidien si répandu dans notre ville ; mais il faut avouer qu'elle publie parfois des choses par trop naïves. C'est ainsi que dans son numéro du 2 août, elle nous servait un long article intitulé : *La soif*, dans lequel elle s'efforçait de nous expliquer en détail toutes les impressions, toutes les angoisses causées par cet état du gosier. Il est à supposer que son rédacteur n'a jamais visité la piante vaudoise de l'Exposition.

« La soif, disait ce journal, est une sensation dont tout le monde peut apprécier aujourd'hui l'intensité. La soif est une sensation encore plus pressante que la faim. Le besoin de boire est quelquefois impérial et la souffrance devient intolérable. La soif coïncide avec la sécheresse de la bouche et de l'arrière-gorge, etc., etc. »

Je crois, messieurs, qu'il est inutile de poursuivre. Cette brave *Feuille d'Avis* me paraît prêcher à des convertis : nous sommes, n'est-ce pas, suffisamment au courant ?

Messieurs, il est encore un événement assez important auquel nous ne pouvons pas rester

indifférents. Je veux parler du récent mariage du duc d'Orléans, membre de la Société des carabiniers de Lausanne, avec l'archiduchesse d'Autriche. Notre comité lui a sans doute fait parvenir ses respectueuses et sincères félicitations.

Il y a quelques années, on s'en souvient, le prince a demandé d'être reçu parmi nous, et, séance tenante, à la Pontaise même, le Comité l'a autorisé à prendre part à notre tir.

C'est alors qu'ignorant la règle d'après laquelle chaque membre peut tirer cinq coups de suite aux tournantes, le prince tirait jusqu'à l'épuisement de son paquet de cartouches, sans interruption.

Pour les deux premiers paquets, personne ne réclama ; mais au troisième, un tireur, pressé de reprendre le train, s'écria :

« Pardon, estiusez voir, Monsieur d'Orléans, chacun cinq coups, et pas un de plus !... Ho ! ho ! »

A part cela, il est regrettable pour plusieurs industriels de notre ville, et notamment pour notre ami Mayor, que Son Altesse n'ait pas prolongé son séjour à Lausanne. M. Mayor a eu l'honneur de lui fournir de nombreuses armes, entre autres, plusieurs fusils de chasse.

Vous ne l'ignorez point, le duc est grand chasseur ; il chasse toute espèce de gibier ; mais, dans ce domaine, ce qui l'intéresse tout particulièrement, c'est la chasse au trône qu'il poursuit avec une louable persévération. Seulement... il a le malheur d'avoir un chien qui ne rapporte pas !

Il ne nous est guère possible de passer sous silence la température inclément de l'année, qui a complètement déçu nos agriculteurs et nos vigneronnes dans leurs plus chères espérances.

La pluie ne nous a, pour ainsi dire, pas quittés dès les premiers mois de 1896. Elle n'a pas même voulu faire grâce à la fête vaudoise de l'Exposition, qu'il faudrait plutôt appeler la fête des parapluies. On eût dit vraiment que toutes les bondes des cieux étaient ouvertes et nous préparaient un nouveau déluge !

Nous nous sommes demandés, à diverses reprises, et non sans anxiété, ce qui nous valait ce terrible fléau.

Les uns prétendent que les Lausannois ont irrité le ciel en lui réclamant sans cesse de l'eau pour nos robinets ; d'autres rejettent toute la faute sur la Municipalité, à laquelle Celui qui commande aux éléments aurait dit, une fois pour toutes :

— Depuis nombre d'années déjà, vous cherchez la source après laquelle vos contribuables brâment comme des cerfs altérés, et vous ne l'avez pas encore amenée dans vos fontaines !... Vous ne sauriez donc pas même trouver de l'eau au lac ! Eh bien je vais vous en donner, à discrétion !

Et les bondes des cieux furent ouvertes !

Telles sont les deux versions. J'incline à croire que cette dernière est la meilleure.

On a réellement trop parlé du voyage des souverains russes à Paris pour que nous y revenions dans notre petite revue ; car cet événement politique intéressa davantage les grandes puissances européennes que notre modeste coin de terre. Nous n'en comprenons cependant pas moins toute l'importance. Aussi avons-nous été vivement impressionné à l'ouïe d'un marchand de journaux — qui n'en est pas à sa première faute en ce genre — crier à tue-tête, le jour où la Tribune de Lausanne publiait le portrait de la Tsarine :

— La Tribune et l'Estate, l'Almanach de Berne et Vevey et la Tsarine pour cinq !

N'était-ce pas porter une grave atteinte à la dignité de l'illustre impératrice !

Voilà, messieurs, comment des choses les plus insignifiantes en apparence peuvent naître les conflits diplomatiques. Et que ferions-nous, je vous le demande, si c'était ici le cas ?...

Précédemment, et grâce à notre valeur guerrière, nous aurions peut-être pu vaillamment résister à la Russie ; mais aujourd'hui qu'Alexandre II s'est allié avec la France, ne nous le dissimulons point, la chose ne nous serait plus possible.

Empressons-nous d'ajouter cependant que tout fait présumer qu'il n'en résultera rien de fâcheux pour notre chère patrie Suisse, à laquelle nous allons bientôt porter un toast.

Nous pouvons donc nous réjouir dans ce second acte, comme du passé. Que chacun y apporte son aimable concours et sa gaieté. Remplissez vos verres, messieurs, pour boire à la réussite de cette charmante fête et à la prospérité de la Société des Carabiniers. Qu'elle vive !

L. M.

### Reponsa presta.

Quand cauquon tapavè à la porta tsi Clliaude, l'étai adi la Judith, — que dè cotüema trabilitavè pè la coussena, — qu'allavè repondre. Et, suivant quoi l'irè, ne se gênavè pas de lão ellioûre la porta ào mor. Coumeint sen'hommo avai la borsa dè cououna, l'avan onco soveint dào mondo. On dzo, l'étai lo derbounnai qu'avai fauta de pistoles ; lo leindéman, c'étai lo messellhi ào lo régent que vegnan teri lão-pâie. Quand l'étai ào boursier que l'ein volhiavan, la Judith ne pouavè pas fêre autrameint què dè lão derè eintrà. Mâ se sè trovavè dài gala-bontemps que vegnan vers Clliaude po l'eindjormâ, l'einmandzivè dé suite on biais que lè z'obedzivè à reparti asse motsets que d'ai tsins fouattà.

Se la Judith fasai dinsè lo majo, lè que l'ein avai lo déquiè. L'avai apportà à s'n'hommo, ein sè marien, on puchéen ouqué dein son for-dâi. Et Clliaudo, qu'étai portant on boun'einfant, mâ qu'amavè on pou trào tourdzi ào biberon, n'avai-te pas onco lo diabe po sè laissi allà à cauchena, que ma fai, entré dou ào trai iadzo, l'avai fê onna buia dè cauquè millè francs. Dù cein la Judith, sein lo fêre vaire, lo tegnâi à l'atase et lo menavè râi. Lo surveillivè ein catson et sè démaufiavè dé ti clliau que chemarotsivon d'einveron la grandze et l'étrablio quand Clliaude gouvernavè. Ne lo laissivè pliechie allà solet ài fairè, dé pouâire que revigné tot étourlo et que fassé dài fregatse ào dâi croui pâté.

Ein hiver, lè dzo dè pouet teimps, Clliaude que vegnai on pou su l'âdze, sallissai pou et son gouvernemeint étai plie tranquillo. Restavan einseimblie à l'hotò.

L'an passâ, on matin, eintrè Tsallandé et lo boun'an, pliemayan lé dou dâi truffé, à la coussena, po lo dinâ, quand l'otian borlhi à la porta. La Justine tsampè sé pliemirè via et cor vaire. Trâovè on'individu, que le preind po ion dè clliau por quoi l'avan dû sè déveti dein lou teimps ; et, dé suite, sè sondze que revint fêrè segni on beliet.

— Clliaude est- te tsi li ? que l'ai déemandé.  
— Lè parti dévan-hier po la montagne, se l'ai repond.

— Lè damâdzo, vegné tot exprès po lâi payi on intérêt ?...

— Eintradé dan, lè révegnâi stu matin !

Ora ne mè dites pas que cllia Judith ne seyè pas onna finna brequa, et que risquan, son Clliaude et li, dé manquâ dè pan su lão derrai dzo ?

O. C.

**Fils des lampes électriques.** — Se doute-t-on du prix de cette sorte de fil, si tenu, si mobile dont l'incandescence est le véhicule

de la lumière dans les petites lampes électriques d'un usage si répandu aujourd'hui ?

C'est M. Vilfrid de Fontvielle qui nous le dit dans une de ses causeries scientifiques.

Les fils en questions sont des filaments de charbon. Ils se fabriquent à Paris, très secrètement, l'ouvrier qui les produit ayant tout intérêt à garder pour lui son procédé. On les paye, pour les lampes de 20 bougies, à raison de 50,000 francs le kilo, et pour celles de 30 bougies 120,000 francs.

Il est vrai qu'on n'achète que par grammes, les fils étant si légers qu'il faut, par exemple, trois millions de fil de 3 bougies pour arriver au poids d'un kilo.

**Le foyer romand.** — Ce charmant recueil, édité par M. F. Payot, à Lausanne, vient de paraître. Il était impatiemment attendu, car il nous apporte toujours quelque chose de nouveau, d'intéressant et tout imprégné du caractère local des cantons français où se recrutent ses collaborateurs. M. Warney, qui a dirigé la composition, a écrit la préface-chronique, rappelant les principaux faits de notre vie intellectuelle depuis une année. Tout ce qu'on trouve dans ce volume est gracieux, frais et de saine lecture.

Par son contenu et par son titre, il appellera agréablement, à nos compatriotes à l'étranger, la patrie absente ; et leurs parents et leurs amis s'empresseront de le leur envoyer. — Prix, 3 fr. 50.

**Livraison de décembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE :** Une famille slavophile. Les trois Aksakov, par M. Reader. — Les deux Lilian, par M. Jean Teriam. — L'éclairage de l'avenir, par M. Georges Béthuys. — Seconde page d'histoire naturelle, par M. Aug. Glardon. — Tolstoï intime, par M. Maurice Muret. — Œuvre d'amour. Roman, par M. T. Combe. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique et politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

**Belles-Lettres.** — La société de Belles-Lettres donnait lundi et mercredi derniers ses représentations annuelles. Deux soirées charmantes qui ont valu à nos étudiants un nouveau et beau succès. Les trois délicats et charmants actes du *Jeu de l'amour et du hasard*, de Marivaux, ont été rendus avec toute la finesse et la grâce qu'ils exigent. *L'Amiral* de J. Normand, deux actes en vers fort drôles et gais, a été joué avec non moins de talent et un brio admirable. On a beaucoup ri et beaucoup applaudî.

**L'Orphéon**, sous la direction de M. Charles Roimieux, professeur, donnera, ce soir, sa trentième soirée-anniversaire. Des chœurs, des romances, un duo, des morceaux d'orchestre et une petite comédie jouée parla « Muse lausannoise », tel est le menu aimable offert aux invités.

**THÉÂTRE.** — Demain dimanche, **La Tour de Nesle**, drame en 5 actes. **La Mégère apprivoisée**, comédie en 4 actes.

1. La Mégère apprivoisée. — 2. A 10 heures, la Tour de Nesle.

Un employé de ministère vient consulter son médecin :

— Toujours des insomnies, dites-vous ?  
— Oui, docteur, et... c'est surtout au bureau que j'en souffre ?

Une petite actrice, qui a des démêlés avec son directeur, disait, l'autre soir, au foyer de son théâtre :

— Oh ! mais, ça ne passera pas pas comme ça... Nous plairerons ! Et je suis sûre d'avoir un juge dans ma manche !

Le directeur, montrant du doigt les gigantesques ballons recouvrant les bras de sa pensionnaire :

— Vous pourriez bien y loger le tribunal !

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.